



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iraq

Question écrite n° 15982

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la future reconstruction de l'Iraq. En effet, avant même que ne soit terminée une guerre que notre pays ne souhaitait pas, est posée, avec quelque impudeur, la question de la reconstruction politique et économique de l'Iraq. L'action en faveur d'un monde multipolaire est encore possible dans un après-guerre que l'on n'oserait qualifier de paix. Le rôle qui sera reconnu à l'ONU dans le processus de reconstruction sera, de ce point de vue, déterminant. Il lui demande donc quels sont les principes que la France entend défendre concernant la reconstruction de l'Iraq.

Texte de la réponse

Au-delà des désaccords qui ont divisé la communauté internationale, l'urgence est désormais d'aider l'Iraq à recouvrer sa souveraineté et à trouver le chemin de la stabilité et de la reconstruction. Tels sont les objectifs qui guident l'action de la diplomatie française, en particulier dans le cadre des consultations au sein du Conseil de sécurité. Pour la France, il est impératif de porter rapidement un coup d'arrêt à la dégradation préoccupante de la situation sur place, tout particulièrement sur le plan sécuritaire, d'ouvrir une perspective politique à une population remobilisée et de parer aux risques de déstabilisation régionale. Seules les Nations unies disposent effectivement de la légitimité et de l'autorité nécessaires pour accompagner le processus politique qui, à bref délai, doit rendre le peuple irakien à nouveau maître de son destin et de ses ressources. Sur tous ces points, la France a fait des propositions concrètes visant à transférer progressivement aux nouvelles autorités irakiennes, réorganisées avec le concours de l'ONU, les prérogatives de l'exécutif - par exemple en matière de sécurité, budgétaire ou économique - et à engager un processus qui aboutisse d'ici quelques mois, avec l'assistance des Nations unies, à l'adoption d'une nouvelle constitution, à l'organisation d'élections générales et à la mise en place d'un nouveau gouvernement. Ces idées ont suscité un écho très positif au sein de la communauté internationale, aux Nations unies comme dans la région.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15982

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 décembre 2003

Question publiée le : 7 avril 2003, page 2587

Réponse publiée le : 22 décembre 2003, page 9797